IEV CTFMED
Coopérer au-delà des frontières en Méditerranée

Projet financé par l'UNION EUROPÉENNE

REGIONE AUTÒNOMA DE SARDIGNA
REGIONE AUTONOMA DELLA SARDEGNA

MED4EBM

- 8 JAN 2021

Réf : 25

INSTM

Consultation 01/2021/INSTM/MED4EBM pour la sélection d'un prestataire de services d'assistance à la coordination financière du projet "Mediterranean Forum For Applied Ecosystem Based Management" *MED4EBM* A_B.4.4_0229

Vu que :

Le contrat de subvention No. 56/1563 signé le 04 octobre 2019 entre l'Union Européenne représentée par le Management Autority (MA) du programme **ENI CBC MED** d'une part et d'autre part le bénéficiaire le Programme des Nations Unies pour le Développement (**PNUD**) - Bureau de la Jordanie, boite postale 941631-Rue Ishaq Aledwan-immeuble no. 16 Amman -11194 Jordanie en qualité de demandeur et représenté par Sara Ferrer Olivella, en collaboration avec :

1. Le conseil en planification et développement s.r.l. (**PROGES**),Rue Appennini 46, 00198 – Rome, Italie, représenté par Marco Francesco Falcetta, partenaire 1 ;
2. Ente gestore Riserve Lago di Tarsia e dellaFocedel Fiume Crati – Associazione Amici della Terra (**AdT**) Onlus, RueIppolito Nievo 62, 00153 Rome, Italie, représenté par Monica Tommasi, partenaire2 ;
3. La Société Royale de Conservation Marine de Jordanie (**JREDS**), boite postale 2353, Al Farabi St. Fifth Area 77110, Aqaba Jordanie, représenté par Ehab Eid, partenaire 3 ;
4. L'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer (**INSTM**), 28 Rue 2 Mars 1934- 2035 Salammbô, représenté par Hechmi Missaoui, partenaire 4 ;
5. La réserve Naturelle des côtes de Tyre (**TCNR**), Boulevard Président Nabih Berri-Tyre Lebanon, représenté par Hasan Dbouk, partenaire 5.

Ont soumis une proposition de projet intitulé ***"Mediterranean Forum For Applied Ecosystem Based Management"*** **« MED4EBM »** dans le cadre du premier appel à proposition du programme **ENI CBC Med** 2014-2020 et ont officiellement signé le Partnership Agreement en août 2018.

Que le **PNUD**, en qualité de demandeur du projet a signé un contrat avec l'Autorité de Gestion (**MA**) pour la gestion du projet **MED4EBM A_B.4.4_0229** dont le budget total est de 3.310.237,60 € et que le cofinancement du programme ENI 2014-2020 est de 2.979.213,84€ qui correspond à 90% du budget total du projet.

Que le **PNUD** et ses partenaires doivent assurer une contribution financière équivalente à 10% du budget total du projet.

IEV CTFMED
Coopérer au-delà des frontières en Méditerranée

Projet financé par l'UNION EUROPÉENNE

REGIONE AUTÒNOMA DE SARDIGNA
REGIONE AUTONOMA DELLA SARDEGNA

MED4EBM

INSTM

Que le budget alloué à l'INSTM s'élève à un maximum de 376,747.00 € dont 339,072.30 € sont financé par l'Union Européenne, ce qui correspond à 90% du budget alloué à l'INSTM, et 37,674.70 € correspondant au co-financement assuré par l'INSTM, ce qui représente 10% de ce budget.

Etant donné que :
L'INSTM est impliqué dans tous les Work Packages (WP) du projet **MED4EBM** (WP1, WP2, WP3, WP4, WP5 et WP6) et doit organiser, diriger et mettre en œuvre toutes les activités pour le développement effectif de l'ensemble des mesures de la gestion basée sur les protocoles de la gestion intégrée des zones côtières (ICZM), et ceci par toutes les institutions locales et les parties prenantes concernées dans les îles de Kneiss.
Attendu
L'INSTM (partenaire 4 du projet) cherche à engager un prestataire de services d'assistance à la coordination financière du projet ***"Mediterranean Forum For Applied Ecosystem Based Management"*** **MED4EBM** ***A_B.4.4_0229*** financé dans le cadre du programme ENI-CBC MED 2014-2020.

ANNONCE

Art. 1 – Objet de la consultation
L'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer (le partenaire 4), avec le présent avis a pour objectif de sélectionner un prestataire de services d'assistance à la coordination financière du projet ***"Mediterranean Forum For Applied Ecosystem Based management"*** **MED4EBM** ***A_B.4.4_0229*** financé dans le cadre du programme ENI CBC MED 2014-2020.

Art. 2 – Objet du service et procédures de réalisation
Sous la direction de la coordinatrice du projet, le prestataire de service sera responsable des tâches mentionnées ci-dessous :

1. Etablissement et suivi des fiches horaires (time sheet) pour les différents intervenants du partenaire ;

2. L'assistance à la rédaction des rapports financiers semestriels et intermédiaires et du rapport financier final du projet ;

3. L'assistance à l'audit durant les vérifications des dépenses prévues dans le cadre du projet ;

4. Rédaction des demandes de révision budgétaire au partenaire bénéficiaire du projet,

5. Participation à la rédaction des appels d'offre lancés dans le cadre du projet ;

IEV CTFMED
Coopérer au-delà des frontières en Méditerranée

Projet financé par l'UNION EUROPÉENNE

REGIONE AUTÒNOMA DE SARDIGNA
REGIONE AUTONOMA DELLA SARDEGNA

MED4EBM

INSTM

6. Vérification des procédures de passation des marchés avant les paiements des services ;

7. Assurer la coordination avec l'organisme en charge de la gestion financière du projet en cas besoin ;

8. La participation aux séminaires prévus dans le cadre du projet en cas de besoin ;

Art. 3 –Honoraires et modalité de paiement

Les crédits alloués au prestataire de services pour l'assistance à la coordination financière du projet MED4EBM, pour toute la durée de la collaboration, seront de 14.200,00 € (Quatorze mille deux cent euro) exonéré de la TVA. Ces crédits sont imputés sur la rubrique « External Services » conformément aux lignes budgétaires WP3.SS.PP4.1180717 et WP1.SS.PP4.1180719.

La rémunération du prestataire de services pour l'assistance à la coordination financière du projet MED4EBM sera effectuée en quatre tranches suite à la présentation d'une note de frais et d'un rapport d'activités accompagné par les TimeSheet correspondants.

- La première tranche équivalente à 25% de la rémunération sera effectué suite à la présentation du rapport semestriel de la deuxième année du projet et sa validation par la coordinatrice du projet ;
- La deuxième tranche équivalente à 25% de la rémunération sera effectué suite à la présentation du deuxième rapport intermédiaire du projet et sa validation par la coordinatrice du projet ;
- La troisième tranche, équivalente à 25% de la rémunération sera effectué suite à la présentation du rapport semestriel de la troisième année du projet et sa validation par la coordinatrice du projet ;
- La quatrième tranche équivalente à 25% de la rémunération sera effectuée juste avant la présentation du rapport final du projet.

La rémunération du prestataire de services pour l'assistance à la coordination financière du projet peut être modifiée par un avenant signé par le prestataire et le partenaire. La demande de modification doit être initiée sous forme d'une lettre recommandée avec accusé de réception précisant l'objet de la modification, les causes et toutes les conséquences qu'elle engendre. Dans un délai de deux semaines suivant l'envoi de cette demande, l'autre partie peut faire objection par lettre recommandée avec accusé de réception.

IEV CTFMED
Coopérer au-delà des frontières en Méditerranée

Projet financé par l'UNION EUROPÉENNE

REGIONE AUTÒNOMA DE SARDIGNA
REGIONE AUTONOMA DELLA SARDEGNA

MED4EBM

INSTM

L'avenant des services et de la rémunération du prestataire de service ne seront possible que suite à la disponibilité financière du projet et l'accord préalable du bénéficiaire ainsi qu'à l'accord de l'autorité de gestion dans le cas échéant.
Dans le cas d'un accord, les deux parties doivent signer un Addendum à joindre au contrat.

Art.4 – Durée du contrat
La collaboration avec le prestataire de services pour l'assistance à la coordination financière du projet MED4EBM démarre dès la signature du contrat des 2 parties et s'achève à la fin du projet (03 octobre 2022) sauf en cas de prolongation du projet accordée par ***l'Autorité de Gestion (Management Autority, MA)***.
Le prestataire doit se concerter avec la coordinatrice du projet pour l'élaboration des rapports et documents demandés après la date prévue d'achèvement du projet.

Art.5 – Conditions
Afin de participer à cette consultation, le prestataire de services pour l'assistance à la coordination financière du projet MED4EBM doit remplir au moins les conditions générales suivantes :

A. Conditions générales :

1. Citoyenneté tunisienne ou d'un pays tiers éligible pour le programme ENI-CBC MED 2014-2020 Dans ce dernier cas, le prestataire devra démontrer une parfaite connaissance de la langue anglaise. La connaissance des langues françaises/arabes sont préférables ;
2. Jouissance des droits civils et politiques dans le pays d'origines ;
3. Pas de condamnation pénale qui prévoient l'interdiction des bureaux publiques ou d'autres types de privations.
4. Le candidat doit être un prestataire de services légalement enregistré au registre du commerce ;
5. Le candidat ne doit pas être dans l'un des cas d'exclusion prévus par la législation en vigueur.

B. Conditions Professionnelles :

1. La bonne connaissance du Programme de Coopération Transfrontalière en Méditerranée à travers la collaboration dans des projets ;
2. Avoir une expérience dans la coordination des projets financés par l'Union Européenne ;
3. Avoir une expérience dans l'assistance financière des projets financés par l'Union Européenne;
4. Le prestataire de services pour l'assistance financière doit être opérationnel depuis au moins 3 ans.

Les conditions susmentionnées doivent être remplies par les candidats à la date limite de présentation des candidatures indiquée dans l'avis.

Ministère de l'Agriculture des Ressources Hydrauliques et de la Pêche
Institut National des Sciences et Technologie de la Mer

IEV CTFMED
Coopérer au-delà des frontières en Méditerranée

Projet financé par l'UNION EUROPÉENNE

REGIONE AUTÒNOMA DE SARDIGNA
REGIONE AUTONOMA DELLA SARDEGNA

MED4EBM

INSTM

Art.6 – Procédures et critères de sélection

Les candidatures présentées dans les délais prévus et qui respectent les modalités indiquées dans les articles 7 et 8, seront examinées par une commission nominée par le représentant légal de l'INSTM.
La commission compétente évaluera les dossiers admis et attribuera une ponctuation selon les critères suivants :

Critères de sélections	Score
La bonne connaissance du Programme de Coopération Transfrontalière en Méditerranée à travers la collaboration dans des projets. (6 points/Projet)	30
Avoir une expérience dans la coordination des projets financés par l'Union Européenne (6 points/Contrat)	30
Avoir une expérience dans l'assistance financière des projets financés par l'Union Européenne (6 points/Contrat)	30
Le prestataire de services pour l'assistance financière doit être opérationnel depuis au moins 3 ans ; (Ancienneté < 5ans : 5 points ; Ancienneté ≥ 5ans :10 points)	10
Total	**100 points**

La Commission compétente sera responsable de rédiger la liste de candidats qui ne seront pas admis, avec une mention à propos de la raison de l'exclusion, et le classement candidats admis avec les scores relatifs. Le classement sera approuvé par la Commission de sélection et conservé dans l'archive de l'INSTM à disposition de tout candidat qui demande une copie.

Art. 7 – Conditions de présentation des candidatures

Les candidats intéressés devront envoyer leur dossier par courrier postal express ou consigné à main auprès du Bureau d'ordre de l'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer, **avant 12:00 heures le 29/01/2021.**
Les demandes reçues après la date et l'horaire susmentionnés ne seront pas prises en considération
Le dossier devra être envoyé ou consigné à l'adresse suivante :

Ministère de l'Agriculture des Ressources Hydraulique et de la Pêche
Institut National des Sciences et Technologie de la Mer

IEV CTFMED
Coopérer au-delà des frontières en Méditerranée

Projet financé par l'UNION EUROPÉENNE

REGIONE AUTÒNOMA DE SARDIGNA
REGIONE AUTONOMA DELLA SARDEGNA

MED4EBM

INSTM

Institut National des Sciences et Technologies de la Mer – Bureau d'ordre
28 Rue 2 Mars 1934, Carthage Salammbô 2025, Tunisie
L'enveloppe devra mentionner la spécification suivante : « Consultation 01/2021/INSTM/MED4EBM pour la sélection d'un prestataire de services pour l'assistance à la coordination financière du projet *"Mediterranean Forum For Applied Ecosystem Based Management"* MED4EBMA_*B.4.4_0229*

A ne pas ouvrir avant la séance d'évaluation

Art. 8 – Candidature et documentation nécessaire
Les candidatures devront être signées par le représentant légal. Les candidats devront déclarer, sous leur responsabilité, de remplir les conditions générales et professionnelles détaillées dans l'article 5 et annexer la documentation suivante :

1. Demande de participation à la sélection (Lettre de motivation)
2. Curriculum Vitae de tous les membres
3. Documents/attestations liés aux conditions professionnelles (L'art.5) ;
4. Copie de pièce d'identité du représentant légal, en cours de validité.
5. Copie de la patente ou du code Fiscal/TVA.
6. Déclaration à l'honneur de remplir les conditions générales et professionnels conformément à l'article 5 de la présente consultation.

Art. 9 – Mentions supplémentaires
L'INSTM se réserve le droit de vérifier toute déclaration faite par le candidat avant la signature du contrat. L'INSTM n'accepte pas les demandes reçus après la date limite du **29/01/2021, à 12:00 heures** (le timbre postal ne fait pas fois).

Directeur Général de l'INSTM
Hechmi Missaoui

Le Directeur Général de l'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer

Signé: Hechmi MISSAOUI

Coordinatrice du projet MED4EBM
Amel Bellaaj Zouari

Programme de Coopération
ENI CBC Med 2014-2020
Projet MED4EBM (A_B.4.4_0229)
Coordinatrice du Projet
Amel Bellaaj Zouari

Ministère de l'Agriculture des Ressources Hydrauliques et de la Pêche
Institut National des Sciences et Technologies de la Mer